

Mesdames, Messieurs,
Chers(e)s Concitoyen(ne)s,
Mes biens chers (e)s Nontronnaises et Nontronnais,

La crise sanitaire inédite que nous venons de vivre, bien qu'elle ne soit pas terminée, l'actualité nous invitant à maintenir la plus grande vigilance dans nos comportements individuels et collectifs pour éviter toute récurrence catastrophique pour notre pays, a conduit à prolonger le mandat municipal de l'équipe que j'ai conduit depuis 2014 pour vous servir et administrer la commune de Nontron. Certes, je le reconnais, nous n'avons pas fait tout ce que nous avons annoncé puisque nous avons trouvé une situation financière et budgétaire telle que la seule durée du mandat a dû être consacrée à son redressement, empêchant des investissements et actions souhaitées pour vous et notre commune. Au moment où je vous quitte en tant que Maire, car je continue de vous accompagner avec attachement à notre territoire en tant que conseiller départemental, le virus semble heureusement s'éloigner mais comme les autorités avisées nous l'indiquent, nous devons veiller à éviter sa réapparition !, la réflexion et l'action de chacun(e) sont en ce sens importants !

En ces derniers jours, je veux dire combien il est important de prendre conscience que notre territoire a été relativement épargné, ce qui ajoute à la qualité de vie qu'il offre et qui est un atout incontestable à préserver. C'est pourquoi il est nécessaire d'en prendre conscience et de continuer à observer un comportement responsable les uns envers les autres.

Nous avons un devoir de solidarité. Devoir de solidarité individuel et collectif, non seulement dans ces instants de crise sanitaire où je veux encore saluer nos entreprises locales et nos nombreuses couturières bénévoles dans l'opération « Masques Pour Tous » et rendre hommage aux personnels hospitalier et de santé, impliqués et dévoués, de certains services publics comme la Mairie qui sont restés actifs malgré les risques. Devoir d'entraide entre les collectivités et institutions, qui n'a pas toujours eu lieu !, devoir d'agir au nom de notre territoire qu'il faut défendre, faire émerger les atouts et les acteurs, en acceptant des efforts financiers pour certains afin de permettre que l'ensemble des collectivités membres puisse définir leur avenir sur des bases équitables, offrant à leurs populations un horizon serein en préservant leurs capacités contributives, à travers une gestion rigoureuse et des projets opportuns de développement d'intérêt général intégrant le rôle incontournable du bourg-centre qu'est Nontron. Cela devrait, et devra, être le rôle de la communauté de communes dans les temps qui viennent.

Pour l'heure, je souhaite rappeler nos dernières actions dans le cadre de la période de confinement que nous venons de vivre, avec l'espoir que ces circonstances ne se reproduisent pas. Si tel était le cas la commune dispose encore en prévention, d'un stock de masques alternatifs de notre opération « Masques Pour Tous » permettant que chaque habitant en dispose à nouveau. La Mairie s'est dotée d'équipements et de fournitures de protection afin notamment d'accueillir à nouveau le public, dès le 25 mai, dans les meilleures conditions possible tenant compte des contraintes imposées par la situation sanitaire et la loi d'urgence dont le terme est fixé au 10 juillet 2020. Cela ne veut pas dire que « l'après » sera un retour à « l'avant », car nous ne sortirons pas indemnes de cette situation inédite aux conséquences sociétales et économiques redoutables à moyen terme, notamment pour les petites entreprises en général et certains secteurs en particulier, et aussi pour les populations les plus sensibles.

Dès la première semaine du confinement décrété par l'Etat, j'ai réuni une cellule de crise avec des élus et services concernés, en relation avec la gendarmerie, les pompiers, l'hôpital, le CIAS, et mis en place un plan de continuité des activités essentielles à un fonctionnement minimum pour la commune et la population, afin d'assurer la sécurité et une veille technique. L'entretien de la ville, des bâtiments et des espaces publics a été organisé pour être maintenus.

J'ai dû acter, dès le 14 mars, la fermeture des écoles, des lieux publics, dont les « Jardins des Arts » et des bâtiments communaux accueillant des activités collectives et associatives dans un but de protection de la population. Quelques masques conservés de la période de pandémie antérieure H1N1 ont pu être distribués aux personnels soignant qui étaient dépourvus et désarmés en début de crise sanitaire, ainsi qu'aux commerçants qui pouvaient être encore ouverts. Devant la progression de la pandémie, c'est le Plan Communal de Sauvegarde que j'ai décidé d'activer dès le 19 mars, afin que nous soyons préparés à toute éventualité. Un accueil téléphonique et une adresse courrielle de gestion de crise étaient mis en place pour que les citoyens s'expriment ou se renseignent. Certains habitants isolés ou vulnérables ont demandé l'assistance des services pour des aides matérielles (courses alimentaires par exemple), puisque j'ai été dans l'obligation de suspendre hélas le service, si utile, de la « navette ».

J'ai voulu mettre l'accent sur la communication au public en diffusant toutes informations utiles sur le site internet de nontron.fr. Je veux aussi rappeler les efforts que nous avons faits avec les services faits pour faire fonctionner le marché hebdomadaire avec ses contraintes sanitaires, et que j'ai pu obtenir de manière dérogatoire auprès du Préfet. Sous une autre configuration, appréciée des commerçants et de la population, ce temps d'animation important pour notre ville en période de confinement a permis aux producteurs locaux de continuer leurs activités et de servir les habitants. Continuer ses activités cela n'a pas été le cas pour les entreprises et les commerces jugé par l'Etat « non nécessaires » à la vie quotidienne des français, qui ainsi que leurs salariés se sont retrouvés face à des difficultés importantes. Pour ce qui concerne ceux pour lesquels je pouvais agir, j'ai exonéré de droits de place les bars et restaurants nontronnais occupant des terrasses sur le domaine public. Comme le gouvernement l'avait prescrit, j'aurais souhaité davantage de solidarité de la part des propriétaires de murs commerciaux afin que les loyers soient allégés au cours de cette période atypique. Au terme de celle-ci on observe malheureusement une fermeture de restaurant. Je ne doute pas que la reprise ait été difficile pour nombre d'acteurs de l'économie locale, et cependant le combat contre la propagation du virus n'est pas gagné. Rien ne serait pire pour l'économie locale qu'un nouveau confinement à court ou moyen termes, quand bien même avons-nous ici à Nontron été relativement épargnés, c'est pourquoi je le redis soyez vigilants les uns et les autres en toutes circonstances.

Au final des actions mises en œuvre, j'ai eu l'immense regret comme la plupart des maires de devoir annuler des festivités estivales, comme le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, ou encore ici les marchés de producteurs du jeudi soir après avoir recueilli l'avis des producteurs participants. Vous le savez, la Communauté de communes a pour sa part annulé la 25^{ème} Fête du Couteau, qui est pourtant le temps fort de l'été nontronnais. Pour ne pas restés inactifs j'ai prévu avec le Pôle Expérimental des métiers d'Art qu'il y aurait un « été des métiers d'art », sous forme de marchés des artisans d'art et le traditionnel stage de forge sur la place Agard, enrichi sera maintenu la première semaine d'août.

Au moment où je quitte mes fonctions, je veux exprimer aux Nontronnais la satisfaction que j'ai eu de pouvoir servir Nontron et défendre ses intérêts par des actions au sein du Conseil Départemental notamment pour obtenir des subventions, par des échanges institutionnels avec d'autres services ou des élus extérieurs. Mes regrets sont de ne pas avoir pu construire un véritable projet de territoire avec la Communauté de communes, mais aussi fédérer les communes limitrophes afin de créer une commune nouvelle gage de ressources supplémentaires indispensables au développement de notre commune et maintenir la population et en accueillir de nouvelles car notre drame à venir c'est la désertification et le risque d'abandon par l'Etat.

Enfin, je veux encore remercier chacune et chacun, Les Nontronnaises et les Nontronnais, qui m'ont fait confiance pendant mon mandat ou accompagné mon équipe, et ceux qui font preuve de tant de patience dans l'attente de voir se réaliser les projets qu'ils espéraient mais que la situation financière et budgétaire, qui vient enfin d'être redressée n'a pas permis de réaliser en temps voulu, ceux qui auraient espérer une baisse de leur charge fiscale laquelle, pour les mêmes raisons, n'a pu être entreprise. Beaucoup de travail attend la prochaine équipe municipale qui devra continuer de prendre à bras-le-corps d'importants dossiers dont il faudra s'imprégner comme celui de l'intercommunalité, du Rino et des eaux pluviales, du centre technique, de l'école, des locaux commerciaux vacants, d'un réaménagement du centre-ville qui va de paire avec sa redynamisation, de la valorisation et de la promotion de Nontron, de la mobilité sur notre territoire, de la question fiscale et bien sûr d'éviter un nouvel endettement. Les contrats de ruralité, et petites Villes de Demain sur lesquels nous avons déjà engagé la voie existent pour aider Nontron.

Je vous dis maintenant au revoir, car vous l'avez compris je resterai présent sur notre beau territoire plein de potentiels et continuerai à me battre pour lui et pour vous avec énergie, notamment à travers mon mandat de conseiller départemental. Je vous souhaite à toutes et tous un bon courage.

Bien à Vous



Pascal Bourdeau
Maire de Nontron

Vice -Président du Conseil Départemental